



Certification en accompagnement et soutien scolaire spécifique

Formations cursus scolaire 1 et 2 et cursus superviseur scolaire

Les formations certifiantes Epsilon à l'école en
**«Accompagnement et soutien scolaire
spécifique » (CEPRO1/CETECH1 et
CEPRO2/CETECH2),
sont enregistrées au RSCH**
(Répertoire Spécifique des Certifications et Habilitations)



Au numéro : RS5608 pour la certification
Accompagner et soutenir sur le plan scolaire
des enfants à besoin particulier
de la maternelle au CP.



Au numéro : RS5609 pour la certification
Accompagner et soutenir sur le plan
scolaire
des enfants à besoin particulier
du CE1 au CM2.

Nos cursus de formations certifiantes
peuvent de ce fait être financés par votre
Compte Personnel de Formation



PRÉSENTATION DE LA CERTIFICATION

France Compétences référence les certifications professionnelles Epsilon à l'école dans son Répertoire Spécifique des Certifications et Habilitations :

Les fiches des certifications RS – 5608 et 5609 sont les suivantes :

- <https://www.certificationprofessionnelle.fr/recherche/rs/5608>
- <https://www.certificationprofessionnelle.fr/recherche/rs/5609>

Parmi les documents relatifs à nos formations certifiantes figurent :

- le référentiel des compétences et de leurs évaluations
- Le triptyque présentant l'historique de la certification en accompagnement et soutien scolaire
- Le triptyque présentant Epsilon à l'école
- Le syllabus du cursus 1
- Le syllabus du cursus 2

Les formations Epsilon à l'école (cursus 1 et 2) peuvent s'achever par une certification (non obligatoire) attestant de la maîtrise de toutes les techniques détaillées et pratiquées pendant tout le cursus, gage de qualité pour les interventions en privé et instituts.

Les professionnels certifiés qui choisissent de rejoindre le réseau Epsilon à l'école, bénéficient des avantages suivants :

- Accès prioritaire au support pédagogique Epsilon à l'école composé d'experts de différents métiers : enseignantes spécialisées, consultantes ABA certifiées, orthophonistes, orthoptistes...
- Référencement officiel sur le site www.epsilonalecole.com
- Mise en contact favorisée avec les établissements et parents cherchant des intervenants qualifiés en soutien scolaire spécifique
- Formation à tarif réduit (rencontre annuelle des professionnels Epsilon à l'école)



Les cinq certifications suivantes peuvent être passées : CETECH1, CEPRO1, CETECH2, CEPRO2, CESUP.

Pour les ...	Niveau scolaire correspondant au cycle 1 et début de cycle 2 (de la petite section au CE1)	Niveau scolaire correspondant à la fin du cycle 2 et au début du cycle 3 (du CE2 au CM2)
Accompagnants scolaires spécialisés	CETECH 1	CETECH 2
Éducateurs scolaires spécialisés	CEPRO 1	CEPRO 2
Superviseurs scolaires	CESUP	

La formation CURSUS 1 prépare au passage des certifications CETECH1 et CEPRO1.

La formation CURSUS 2 prépare au passage des certifications CETECH2 et CEPRO2.

Le niveau CETECH est le niveau de certification reconnu par le RSCH.

Concrètement la certification se passe en 3 étapes :

1. Validation des acquis théoriques : passage d'un **QVP (Questionnaire à Visée Professionnelle)** à l'issue de la formation
2. Validation des acquis pratiques : **présentation d'une vidéo réalisée avec un enfant habituellement suivi ou par jeux de rôle**
3. Validation de la démarche éthique : **entretien individuel** avec présentation du projet professionnel



ACCOMPAGNEMENT ET SUIVI DES STAGIAIRES

Les stagiaires reçoivent un livret de travaux pratiques pour les aider tout au long de la formation.

Pour toute question en lien avec le contenu de la formation, vous pouvez contacter par mail:

- ⇒ en priorité le formateur de votre session
- ⇒ si besoin, vous pouvez solliciter un superviseur scolaire CESUP du réseau Epsilon à l'école pour un suivi individuel via le site internet Epsilon à l'école. Ces derniers vous présenteront un devis en fonction de vos demandes.

CONDITIONS DE SUIVI ET DE RÈGLEMENT DU CURSUS MENANT A LA CERTIFICATION

Pour pouvoir passer la certification, la législation liée aux formations certifiantes impose au stagiaire d'avoir suivi la totalité du cursus de formation (soit les 70h de formation) en continu, sans absence (sauf impératif médical avec certificat fourni), que la formation soit en présentiel ou à distance.

Toute absence du fait du stagiaire peut compromettre le passage de la certification.

Le rattrapage des cours ou heures éventuellement manqués en cours de cursus pour cause d'absence du stagiaire n'est pas possible. Il est donc nécessaire de bien bloquer les dates de formation dans votre planning dès la confirmation de votre inscription.

Les formations prises en charge par un organisme financeur (CPF, Pôle Emploi, OPCO, etc.) nécessitent que l'organisme de formation puisse fournir des feuilles d'émargement et preuves de présence tous les jours de formation, par demi-journées. Toute absence du stagiaire impacte le financement : dans ce cas l'organisme financeur le réduit en proportion ou le refuse. L'absence étant du seul fait du stagiaire, le financement manquant est à la charge pleine et entière du stagiaire.

Une fois la formation commencée, aucun remboursement pour absence du stagiaire ne peut être demandé.

Les résultats du QVP au dossier pratique sont communiqués individuellement après l'entretien final, dès lors que le financement complet du cursus a été effectué. Toute facture non réglée en totalité entraîne la non possibilité de se présenter à l'entretien final de certification (quel que soit le financeur : stagiaire, OPCO, Pôle emploi, organisme, association, etc.) et l'impossibilité d'être certifié.



Il est formellement **interdit**, sauf dérogation expresse, **d'enregistrer ou de filmer** les sessions de formation.

Le cursus de formation est certifiant. En vous inscrivant, vous vous engagez à passer la certification théorique (QVP final), la partie pratique et l'entretien final.

MODALITÉS DE PASSAGE DE LA CERTIFICATION

Un travail personnel sans plagiat est attendu.

A la fin du 5ème jour de formation, le candidat reçoit un lien vers un espace apprenant personnel dans le lequel, il dépose les éléments suivants :

- Une copie d'une pièce d'identité
- Une copie de ses diplômes nationaux (CAP, BAC, Licence, etc...)
- Son CV

Il y trouvera aussi :

- le règlement de la certification
- le dossier pratique à compléter

Questionnaire à visée professionnelle (QVP)

Le dernier jour de formation du CURSUS 1 et 2, après vérification des pièces d'identité, vous répondrez à un QVP, composé de 50 questions, qui ressemblent aux questions travaillées pendant la formation afin de valider votre niveau théorique (durée 1 heure) :

- o Score au dessus de 75 % - niveau CETECH
- o Score au dessus de 85 % - niveau CEPRO

Le QVP est passé via une application informatique. Le lien personnel est envoyé aux stagiaires à 9h le dernier jour de formation. L'évaluation dure une heure.

Tout candidat, en présentiel ou en ligne, s'organise pour disposer d'un ordinateur ou d'une tablette ou d'un smartphone personnel pour compléter le QVP en cliquant sur le lien personnel envoyé en présentiel ou en ligne.

Lorsqu'un candidat suit un cursus en ligne et passe son QVP en ligne, sa caméra doit être allumée pendant l'intégralité du passage du QVP sans aucune coupure et il doit pouvoir orienter sa webcam pour présenter son espace de travail au formateur présent en ligne.

Une fois le questionnaire démarré, il n'est plus possible d'arrêter le compte à rebours et le candidat doit aller au bout du questionnaire et le signer. Un seul essai est possible par candidat.

La formatrice reste présente pendant l'heure de passation afin de vérifier que chaque candidat réponde sans interagir avec un tiers ou consulter des documents.



Les résultats sont donnés à chaque stagiaire sans information sur les réponses réussies ou erronées. En effet, ce questionnaire à visée professionnelle a un objectif d'évaluation et non de formation.

Cependant, un retour est fait personnellement avec chaque stagiaire lors de l'entretien final de la certification par visioconférence, après examen des dossiers et vidéos présentant la mise en oeuvre des gestes professionnels sur le terrain.

Pour s'entraîner, les candidats peuvent utiliser les questionnaires étudiés au cours de la formation.

Si vous n'êtes pas satisfait de votre résultat, vous avez la possibilité de repasser le QVP en ligne. Dans ce cas, vous pouvez demander un devis à Epsilon à l'école. En effet, un nouveau passage n'est pas inclus dans le coût du cursus de formation.

Fraude : les auteurs de fraudes (plagiat, utilisation de notes personnelles pendant le QVP) et de tentatives de fraudes commises à l'occasion des sessions de validation, encourrent une sanction (notamment l'exclusion immédiate des épreuves, l'interdiction de se représenter à celles-ci pendant une durée de 5 ans).

Le jury établit un rapport précisant les faits et les sanctions.

VIDEO(s) et DOSSIER

A l'issue de la formation, dans le mois qui suit le dernier jour de formation, le candidat présente un dossier pratique à Epsilon à l'école pour valider ses compétences pratiques en complétant un document type avec une vidéo. Ce document à compléter est présenté au dernier module de formation.

Il contient :

- o Un mini CV à compléter
- o Une grille de rédaction pour 1 programme détaillé
- o Un exemple d'autorisation de partage de vidéo
- o La grille d'analyse des vidéos d'Epsilon à l'école utilisé pour analyser votre vidéo
- o Une grille de données
- o Un espace pour réaliser un graphe cumulé de compétences ou de % de réussite.
- o La grille d'évaluation de l'entretien final

Chaque vidéo dure en moyenne 5 minutes. Il est important de pouvoir visualiser les procédures d'enseignement utilisées par le candidat (position de la caméra en face du candidat s'il est assis à côté de l'enfant, ou sur le côté s'il est assis en face de lui).



Le candidat complète aussi le document à faire signer par les familles (ou par le tiers jouant le rôle de l'enfant) pour autoriser les examinateurs à utiliser des enregistrements vidéo et audio dans le cadre de la certification.

- Pour le niveau technicien (cetech), il est possible d'envoyer une vidéo avec un tiers volontaire qui joue le rôle de l'enfant
- Pour le niveau assistant (cepro), la vidéo doit correspondre à une vidéo avec un enfant déjà suivi.

La vidéo est supprimée de l'espace partagé une fois visionnée.

Le candidat est présent sur la vidéo.

- Ce dossier est validé par un expert-formateur, dans les deux mois qui suivent leur dépôt.

Détail des résultats attendus :

Taux de réussite attendus pour valider le niveau	QVP	VIDEO	PROGRAMME	ENTRETIEN
CEPRO	85%	80% sur 20 points (il faut avoir 16 pts)	80% sur 50 points (il faut avoir 40 pts)	80% sur 30 points (il faut avoir 24 pts)
CETECH	75%	60% sur 20 points (il faut avoir 12 pts)	60% sur 50 points (il faut avoir 30 pts)	80% sur 30 points (il faut avoir 24 pts)

Les moments clés à retenir :

	Ouverture de l'espace dans Digiforma	QVP	Dépôt programme et vidéo dans Digiforma	Entretien	Jury final et envoi de résultat
Quand	au plus tard le 5ème jour de formation	Dernier jour de formation	1 mois après le dernier jour de formation	2 mois après le dernier jour de formation	1 mois après les entretiens finaux



ENTRETIEN

Enfin, l'entretien par visioconférence Zoom est proposé avec la directrice pédagogique d'Epsilon à l'Ecole ou un expert-formateur du réseau Epsilon à l'École afin de finaliser l'évaluation des compétences.

Les candidats sont informés par mail des horaires possibles pour les entretiens et le responsable administratif gère les inscriptions de chacun d'entre eux.

Cet entretien :

- reprend le travail rendu par le candidat,
- permet, selon la grille définie, de valider les compétences éthiques et de travail en partenariat du candidat.

JURY

Le jury de certification est composé de la directrice pédagogique et deux formatrices extérieures à la certification ou de deux professionnels ayant obtenu la certification lors de sessions ultérieures.

Le jury de la certification se réunit et statue sur l'admissibilité ou non des candidats. Le candidat est informé par mail de ses résultats dans le mois qui suit les entretiens par visioconférence.

Le jury commence par la vérification des conditions de présentation d'un candidat à la certification sont les suivantes :

- o avoir été assidu
- o avoir participé aux évaluations en cours de formation (questionnaires)
- o avoir remis son dossier (programmes et vidéos)
- o avoir obtenu les pourcentages de réussite indiqués dans le règlement intérieur à chaque épreuve
- o avoir passé l'entretien par visioconférence pour échanger sur son travail
- o avoir fourni son CV, une pièce d'identité et de la copie de son ou ses diplômes

Le jury revoit les points critiques soulevés par les examinateurs.

Les candidats sont alors informés par mail de leur résultat. Si la réussite est au rendez-vous, le parchemin de la certification leur est envoyé par mail.

Les résultats globaux sont publiés annuellement dans les outils d'information et les moyens de communication cités plus haut.



EMPÊCHEMENT

Les candidats qui ont été empêchés de participer aux épreuves, sur présentation d'un justificatif médical, peuvent être autorisés à s'inscrire à une nouvelle session de validation. Epsilon à l'école leur communique la date de la prochaine session.

En cas de financement par un intermédiaire (CPF, OPCO, etc), le changement de date, même sur justificatif, étant habituellement refusé et non pris en charge par le financeur, la nouvelle date de passation sera aux frais du stagiaire le cas échéant.

En cas de non présentation du candidat sans justificatif, le candidat ne pourra prétendre à l'obtention de la certification.

Les cas de non-admission

Le jury de certification motive les décisions de ne pas certifier un candidat.

En cas de non-admission, des conseils sont délivrés aux candidats qui ont la possibilité de demander un devis à Epsilon à l'école pour repasser la certification.

Si un candidat n'est pas satisfait de son résultat, il a la possibilité de repasser une autre fois le questionnaire à visée professionnelle en ligne. Dans ce cas, il peut demander un devis à Epsilon à l'école.

Il a aussi la possibilité de demander un deuxième passage de la partie pratique (rédaction du programme, vidéo et entretien) en cas de difficulté. Dans ce cas, il peut demander un devis à Epsilon à l'école.

HANDICAP

Si vous avez besoin d'adaptation particulière pour une étape de la certification, nous vous invitons à prendre contact avec Epsilon à l'école en écrivant à information@epsilonlecole.com

CERTIFICAT DE RÉUSSITE

Une fois la certification obtenue, Epsilon à l'école vous fera parvenir un diplôme attestant du niveau atteint et vous proposera un contrat de partenariat si vous souhaitez adhérer au réseau Epsilon à l'école.



STATISTIQUES

	Nombre de bénéficiaires formés au niveau de maternelle et début primaire <i>Accompagnement et soutien scolaire spécifique - CEPRO1 - niveau petite section au niveau CE1</i>	Nombre de bénéficiaires formés au niveau fin de primaire et début primaire <i>Accompagnement et soutien scolaire spécifique - CEPRO2 - niveau CE1 à CM2</i>	Total
2016	8		8
2017	18		18
2018	34		34
2019	47	9	56
2020	64	12	76
2021	86	17	103

Taux de réussite à l'épreuve théorique (QVP)

CURSUS 1 : 89 % dont 65 % niveau CEPRO1

CURSUS 2 : 95 % dont 82 % niveau CEPRO2

Taux de réussite à l'épreuve pratique (dossier et vidéo (s)) : 95 %

SUPPORT DE FORMATION

Tout au long de la formation ou en fin de formation, selon les cas, des supports et des outils seront remis aux stagiaires.

L'utilisation des supports de cours Epsilon à l'école est soumise aux articles 40 et 41 de la loi du 11 mars 1957 : "toute présentation ou reproduction intégrale ou partielle citée sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayant cause est illicite". L'article 41 de la même loi n'autorise que les "copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective" et "les analyses et courtes citations, sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source".

ATTESTATION

Je soussigné(e), -----, atteste avoir lu attentivement le règlement de la certification et les documents annexes cités dans ce règlement, m'engage à respecter les dates fixées pour les étapes d'évaluation de mes compétences professionnelles dans l'objectif d'obtenir la certification en accompagnement et soutien scolaire spécifique.

Fait à -----, le -----

Signature :



BIBLIOGRAPHIE

Nous vous recommandons de lire le livre "**D'UNE CLASSE À L'AUTRE**" : les gestes professionnels qui favorisent l'école inclusive de Lydie LAURENT, édité par Autisme Diffusion, en complément des supports de cours qui vous ont été transmis via votre espace apprenant numérique.

L'EDCS, Outils d'Évaluation des Compétences Scolaires, peut vous aider à identifier les cibles d'apprentissage pertinentes pour les élèves que vous soutenez (en ligne sur le site internet d'Epsilon à l'école).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Baer, D.M., Wolf, M.M., & Risley, T.R. (1968). Some current dimensions of applied behavior analysis. *Journal of Applied Behavior Analysis*, 1, 91-97

Bailey, J. S. & Burch M. R. (2016). *Ethics for Behavior Analysts*, 3rd Edition. New York: Routledge, Taylor and Francis Group.

Bailey, J. S., & Burch, M. R. (2010). *25 essential skills and strategies for the professional behavior analyst: Expert tips for maximizing consulting effectiveness*. New York, NY: Routledge.

Cooper, J. O., Heron, T. E., & Heward, W. L. (2007). *Applied behavior analysis* (2nd ed.). Upper Saddle River, NJ: Prentice Hall.

Daniels, A.C., & Bailey, J.S. (2014). *Performance management: Changing behavior that drives organizational effectiveness* (5th ed.). Atlanta, GA: Aubrey Daniels International, Inc.

Koegel, R. L., & Koegel, L. K. (2012). *The PRT pocket guide: Pivotal response treatment for autism spectrum disorders*. Baltimore, MD: Paul H Brookes Publishing

Miltenberger, R. G. (2016). *Behavior modification: Principles and procedures* (6th ed.). Boston, MA: Cengage Learning.

Rogers, S. J. et Dawson, G. (2013). *L'intervention précoce en autisme, le Modèle de Denver pour jeunes enfants*. Paris : Dunod.

Schramm, R. *The Seven steps to earning instructional control with your child*.

Stahmer, A. C., Suhrheinrich, J., Reed, S., Schreibman, L., & Buldoc, C. (2011). *Classroom Pivotal Response Teaching for children with autism*. New York, NY: Guilford Press.



Sundberg, M. L. (2008). Verbal behavior milestones assessment and placement program: The VB-MAPP. Concord, CA: AVB Press.

Sundberg, M. L., & Partington, J. W. (1998). Teaching language to children with autism or other developmental disabilities. Danville, CA: Behavior Analysts

Stahmer, A. C., Suhrheinrich, J., Reed, S., Schreibman, L., & Buldoc, C. (2011). Classroom Pivotal Response Teaching for children with autism. New York, NY: Guilford Press.

Mise à jour : le 20/07/2022

